

LE JARDIN ÉCOLOGIQUE

SANS PRODUIT CHIMIQUE DE SYNTHÈSE



La gestion écologique, c'est quoi ?

C'est concevoir et entretenir le jardin en favorisant la biodiversité, comme les espèces de plantes et d'animaux spontanées et régionales.

De plus, les polluants sont maîtrisés le plus possible et les produits de synthèse (phytopharmaceutiques, biocides) et les engrains sont fortement réduits voire supprimés.

PARTICULIERS & CONSEILS SYNDICAUX DE COPROPRIÉTÉ

Depuis 2019, les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser les produits phytopharmaceutiques.

Au 1^{er} juillet 2022, les traitements de synthèses seront définitivement interdits dans tous les lieux d'habitations, y compris les espaces extérieurs.

Votre jardin ou votre espace vert peut devenir un refuge de la biodiversité tout en respectant vos attentes.

Faites appel à un professionnel du paysage pour mettre en place les techniques alternatives adaptées à vos espaces.

L'écologie, pourquoi ?

Protéger la santé de chacun

Les effets négatifs des produits de synthèse font l'objet d'une prise de conscience importante. Avec la gestion alternative de vos espaces verts, c'est un cadre de vie plus sain qui s'offre à vous, à vos enfants ou à vos animaux de compagnie.

Protéger l'environnement

Avec la gestion écologique de vos espaces verts, vous évitez la pollution des rivières et des nappes souterraines par les pesticides. Vous protégez la faune et la flore, indispensables au bon équilibre de la nature, qui seront plus foisonnantes et diversifiées que jamais : abeilles, vers de terre, oiseaux, reptiles, batraciens...

Vous avez une question ? Contactez votre entreprise du paysage, qui saura vous conseiller et vous guider.

LE JARDIN ÉCOLOGIQUE QUESTIONS - RÉPONSES



QUE FAUT-IL POUR CRÉER UN JARDIN ÉCOLOGIQUE ?

Avec votre accord, votre Entreprise du Paysage favorisera le développement de la biodiversité dans votre jardin : installation de nichoirs, implantation de prairies fleuries et de végétaux adaptés au contexte local, abris pour les animaux... Elle vous proposera une gestion réfléchie, adaptée à votre jardin et à vos usages, qui ne coûte pas forcément plus cher.

Un jardin vivant favorise la fertilité du sol et rétablit des écosystèmes sains.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS LES PLUS VISIBLES ?

Une gestion respectueuse de l'environnement implique des changements dans l'aspect de votre jardin, de vos extérieurs. En particulier, le désherbage sans produits de synthèse conduit à revoir certains aménagements, comme le paillage organique des massifs et pieds d'arbustes par exemple. Vous pouvez également dédier certains endroits à l'accueil de la biodiversité où l'herbe peut pousser librement.

Loin des gazon anglais, place aux herbes folles, appelées adventices ! Du végétal entre les dalles de votre allée, une pelouse moins homogène... et aussi plus de fleurs, de papillons et d'oiseaux !

Y A-T-IL DES RISQUES POUR LE JARDIN ?

La gestion écologique restaure l'écosystème du jardin : les auxiliaires et les ravageurs s'équilibrent et il n'est plus nécessaire de traiter avec des produits de synthèse. Il n'est plus question d'éradiquer des espèces non souhaitées, ainsi, une surveillance des premiers signes de déclin assurera une prise en charge de la plante à temps.

Votre Entreprise du Paysage vous proposera la fréquence d'entretien adaptée à votre jardin. Le professionnel du paysage connaît les ravageurs et maladies et peut vous aider à les anticiper.

QUELLES PLANTES CHOISIR ?

Votre Entreprise du Paysage connaît les plantes les mieux adaptées au climat, à l'exposition, au sol et à l'usage de votre jardin.

Une plante adaptée se développe plus harmonieusement et résiste mieux aux maladies.

DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE ENTREPRISE DU PAYSAGE !

QUELQUES CHIFFRES DANS LE MONDE

3 millions de personnes
sont intoxiquées chaque année des conséquences de l'usage de produits de synthèse.

OMS, 2015

421 millions d'oiseaux ont disparu entre 1984 et 2014 en Europe.
22 % des oiseaux communs spécialistes de France métropolitaine ont disparu entre 1989 et 2017.

Ecology Letters, 2014. Vigie-Nature, 2017.

Votre Entreprise du Paysage :



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

www.lesentreprisesdupaysage.fr